



Convocation pour une réunion du Conseil communal
du vendredi, 30 janvier 2026
à 08.30 heures dans la mairie à Oberanven

ORDRE DU JOUR

1. En séance à huis clos :
 - 1.1 Affaires du personnel communal.
2. Informations et correspondance.
3. Personnel communal :
 - 3.1 Création d'un poste de rédacteur (100%) dans le groupe de traitement B1 pour l'Administration communale.
4. Demandes de subsides :
 - 4.1 Festival celtique « Bealtaine 2026 » à Neuhäusgen du 23 au 24 mai 2026 ;
 - 4.2 Festival international de la BD à Contern du 18 au 19 juillet 2026.
5. Approbation de la convention entre la Commune et l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg concernant un droit de superficie pour structures d'hébergement.
6. Approbation de plusieurs contrats de mise à disposition précaire.
7. Règlement concernant la promotion du bénévolat et de la vie associative : adaptation.
8. Règlement communal relatif à l'allocation d'une subvention pour l'achat d'un pass Interrail : approbation.
9. Règlement fixant les critères d'après lesquels seront mis en location des logements appartenant à la commune : adaptation.
10. Présentation du rapport d'activité 2024 et 2025 de la médiatrice.
11. Approbation de plusieurs projets de lotissement :
 - 11.1 au lieu-dit « rue du Rham » à Rameldange ;
 - 11.2 au lieu-dit « rue de la Forêt » à Ernster.
12. Modification ponctuelle du plan d'aménagement général de la commune de Niedéranven au lieu-dit « Am Sand » à Oberanven : approbation définitive.
13. Projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « quartier existant » au lieu-dit « Am Sand » à Oberanven : approbation définitive.
14. Confirmation de plusieurs règlements temporaires de la circulation.

15. Transactions immobilières :

15.1 approbation de plusieurs actes notariés :

- 15.1.1 acquisition gratuite de plusieurs parcelles sises au lieu-dit « Auf der Jaerheck » à Niederanven ;
- 15.1.2 vente d'une parcelle sise au lieu-dit « rue Belle-Vue » à Niederanven ;
- 15.1.3 échange de parcelles sises au lieu-dit « rue Laach » à Niederanven.

15.2 approbation de plusieurs compromis de vente :

- 15.2.1 vente d'une parcelle sise au lieu-dit « rue Belle-Vue » à Niederanven ;
- 15.2.2 vente d'une parcelle sise au lieu-dit « rue Belle-Vue » à Niederanven.

16. Présentation du plan pluriannuel de financement.

17. Approbation de plusieurs devis.

18. Questions des conseillers – Questions des habitants.

19. Séance restreinte.

Niederanven, le 23 janvier 2026.

Le Collège échevinal.